



Communiqué de presse - Paris, le 2 février 2023

La SCPI Aestiam Placement Pierre est labellisée ISR !

AESTIAM annonce avoir obtenu le label ISR (Investissement Socialement Responsable) pour sa SCPI Aestiam Placement Pierre, délivré par l'AFNOR Certification le 25 janvier 2023.

AESTIAM, acteur de référence des solutions d'épargne immobilière depuis plus de 30 ans, consolide ainsi sa volonté d'appliquer les principes de développement durable à l'immobilier et de développer un patrimoine immobilier plus résilient et plus sobre en termes de consommation énergétique.

Une certification exigeante qui récompense la démarche ESG ambitieuse initiée par la société de gestion

A travers cette démarche, AESTIAM engage l'ensemble de ses partenaires et parties prenantes et les sensibilise aux enjeux extra-financiers, indissociables de la performance des fonds, et dont découle une bonne valorisation du patrimoine. La démarche ISR rejoint ainsi pleinement les intérêts des associés de SCPI à long terme.

Le processus de labellisation initié par AESTIAM dès l'été 2022 a donné lieu à une méthodologie inédite reposant sur une grille de 26 critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) permettant d'évaluer les actifs du portefeuille de la SCPI Aestiam Placement Pierre et engage le fonds dans le chemin de la transition énergétique et écologique.

La première étape d'une dynamique puissante

Ce label ISR constitue la traduction concrète de la démarche RSE déployée par AESTIAM. En l'espace de quelques mois, AESTIAM s'est dotée d'un comité de pilotage de sa politique ESG, avec notamment le recrutement d'un analyste dédié aux enjeux RSE, au sein duquel seront notamment abordés le suivi de la performance ESG des actifs, la cartographie des risques à l'échelle des actifs en passant par une veille réglementaire et sectorielle sur les risques de transition.

« L'ensemble des équipes d'AESTIAM se sont engagées avec conviction et détermination dans la mise en place des initiatives RSE au niveau de la société de gestion et de la SCPI. Cette démarche, dont nous voyons aujourd'hui l'un des premiers aboutissements, apporte un cadre exigeant à nos décisions d'investissements et de gestion. La labellisation ISR de notre SCPI Aestiam Placement Pierre est la première étape de notre feuille de route : nous sommes en effet convaincus que la performance de nos fonds sur le long terme découle de la capacité des sociétés de gestion à préparer leur patrimoine immobilier pour les enjeux énergétiques et environnementaux à venir. » déclare Alexandre Claudet, Président d'AESTIAM.

A propos d'Aestiam Placement Pierre

Créée en 1986, la SCPI de rendement Aestiam Placement Pierre est issue du regroupement en 2015 de trois SCPI d'immobilier d'entreprise. La SCPI Aestiam Placement Pierre répond parfaitement aux attentes et aux besoins des différentes entreprises françaises tant par sa diversification sectorielle que par la surface moyenne modérée de son patrimoine. SCPI à Capital variable Aestiam Placement Pierre regroupe près de 8 500 associés et une capitalisation de plus de 372 millions d'euros, pour une surface investie de plus de 164 000 m². Sa distribution de dividendes est trimestrielle.

A propos d'AESTIAM

AESTIAM est une société de gestion indépendante agréée par l'AMF spécialisée dans la gestion de fonds immobiliers. Forte d'une expertise de plus de 30 ans et composée d'une équipe de 40 professionnels expérimentés, AESTIAM intègre l'ensemble des métiers liés à la gestion immobilière (Investissement, Fund Management, Asset Management et Property Management). AESTIAM gère aujourd'hui 5 SCPI représentant une capitalisation de près de 1,2 milliard d'euros. Ces SCPI sont détenues par 18 000 associés, avec près de 500 actifs immobiliers sous gestion (bureaux, commerces, hôtels) pour un total de plus de 430 000 m². Plus d'informations sur www.aestiam.com

Contacts Presse

AESTIAM - Mélissende Debarge - melissende.debarge@aestiam.com - 06 65 59 04 12

Agence AELIUM - Valentine Boivin - vboivin@aelium.fr - 06 27 20 39 49

Avertissements

Ce document est exclusivement destiné aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Il n'est fourni qu'à des fins d'information et ne constitue pas une recommandation d'investissement, un conseil personnalisé, ni une offre ou une sollicitation d'investir. Avant toute souscription, se reporter aux documents réglementaires disponibles sur aestiam.com. Les performances et les acquisitions passées ne préjugent pas des performances futures. Investir en parts de SCPI comporte des risques : un risque de perte en capital, un risque de liquidité, un risque immobilier, un risque de gestion discrétionnaire, un risque de rendement, un risque de durabilité. Le capital investi n'est pas garanti.